



DOLOMITES

Séjour ski & surf pour les enfants de 7 à 18 ans

du 4 mars au 10 mars 2012
(avec agrément Jeunesse et Sport)



Super séjour de ski sur l'immense domaine skiable "SuperDolomiti" dans le Sudtirool italien soit 1200 Km de pistes et 450 remontées mécaniques.

Adresse de la pension :

Gasthof Edy - Fam. Kohlgruber

Pfalzner Straße 2 - 39030 Pfalzen (BZ) - Tél. 0474/528141 - Fax 0474/528442

Email : info@gasthof-edy.com - Site Internet : <http://www.gasthof-edy.com>

Tarif de base :

660 Euros (agents UDS et CNRS : subvention selon QF).

670 Euros extérieurs

Le séjour comprend :

- le transport en autocar grand tourisme
- 5 jours de forfait remontées mécaniques multi-stations (Super-Dolomiti)
- la pension complète (déjeuner en restaurant d'altitude)
- l'encadrement ski ou surf par groupe de niveau durant la journée
- l'encadrement général durant toute la durée du séjour
- les transferts en bus
- l'assurance rapatriement



Hébergement : Hôtel de grand confort en chambre de 2 à 3 lits. Chaque chambre est équipée d'une douche, toilette, téléphone, télévision. L'hôtel est également équipé d'une piscine intérieure.

Encadrement : sera assuré par groupe de niveaux (y compris débutant) par des moniteurs fédéraux - activités communes en soirée (jeux de société, vidéo, piscine, piste de luge, curling, visite de Bruneck,...).

Au-delà de l'encadrement technique du ski, l'objectif est également de faire découvrir à ski cette merveilleuse région (Glacier de la marmolada, Sella Ronda, Val Gardena, Arraba, San Ulrich, ...).

Liste des pièces à fournir lors de l'inscription :

- une photo de l'enfant ;
- un certificat médical datant de mois de 3 mois qui autorise la pratique du ski,
- une fiche sanitaire (fournie par nos soins),
- Photocopie de l'avis impôt 2011 (sur les revenus de l'année 2010),
- Photocopie d'une feuille de paie récente, du contrat de travail ou du pass campus en cours de validité
- Photocopie recto verso de la carte d'identité et de l'autorisation de sortie du territoire ou photocopie du passeport de l'enfant.



Un acompte de 100 € de la participation financière sera demandé au moment de l'inscription.

Réglementation : Le port du casque pour les enfants de -14 ans est obligatoire en Italie

Inscriptions :

- au SPACS pour les agents UDS
- au CAES pour les agents CNRS